

A Saint Astier, le 24 janvier 2024

A l'ensemble des usagers

Madame, Monsieur,

Au 1^{ER} janvier 2024 l'AASE, ACCAD, AIVAP, ANACE ont fusionné leurs activités d'aide et d'accompagnement à domicile au sein de l'association AASE.

Vous continuez à bénéficier des prestations d'aide à domicile comme par le passé et les intervenants poursuivent les prestations à votre domicile.

Par ce courrier, nous vous informons des modalités d'accueil de l'AASE et de ses antennes à compter du 1^{er} février 2024.

L'accueil physique

Au siège de l'AASE : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h le vendredi

Sur les antennes de NEUVIC : de 9h à 12h30 du lundi au vendredi
et de 13h30 à 17h le mercredi

de MUSSIDAN : de 9h à 12h30 du lundi au vendredi
de VILLAMBLARD : de 9h à 12h30 du lundi au vendredi
et de 13h30 à 17h le mardi

de PERIGUEUX : de 9h à 12h30 du lundi au vendredi, après-midi sur rendez-vous.

L'accueil téléphonique

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SAINT ASTIER	8h00 12H30	8h00 12H30	8h00 12H30	8h00 12H30	8h00 12H30
PERIGUEUX	13H30 17h30	13H30 17h30	13H30 17h30	13H30 17h30	13H30 17h00
NEUVIC	8h00 12H30	8h00 12H30	8h00 12H30	8h00 12H30	8h00 12H30
MUSSIDAN	13H30 17h00	13H30 17h00	13H30 17h00	13H30 17h00	13H30 17h00
VILLAMBLARD					

L'astreinte téléphonique

Numéros d'astreinte uniquement dédiés aux urgences à partir du **12 février 2024**

Secteurs SAINT ASTIER (Est et Ouest) / PERIGUEUX : **05.53.81.08.00** de 17h30 à 21h et de 7h à 8h

Secteurs NEUVIC / MUSSIDAN / VILLAMBLARD : **05.53.81.08.09** de 17h00 à 21h et de 7h à 8h

Pour tous les secteurs, l'astreinte des week-ends et jours fériés est assurée de 7h à 21h

Vos correspondants restent les mêmes, ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Président de l'Association
Jean Claude LIS

La Directrice Générale
Sandrine LAVOIX

Siège social - 45 rue Victor Hugo - BP 41 - 24110 SAINT-ASTIER

☎ 05 53 54 02 40 – aase@aase.fr

Siret 345 238 398 00068 – URSSAF Dordogne 727000000630123707

Annexe AASE Périgueux
44 cours Saint Georges
24000 PERIGUEUX
05 53 54 02 40

Annexe AASE Neuvic
Rue Arnaud Yvan Delaporte
24190 NEUVIC SUR L'ISLE
05 53 81 52 84

Annexe AASE Villamblard
17 Avenue Edouard Dupuy
24140 VILLAMBLARD
05 53 81 94 64

Annexe AASE Mussidan
Place Woodbridge
24440 MUSSIDAN
05 53 81 27 60